



Panneau publicitaire imposé par propriétaire

Par **Livanto**, le **22/10/2008** à **19:39**

Bonjour,

je suis locataire d'une maison avec terrain privatif dans un village de 500 habitants. Ce terrain est clôturé.

Mon propriétaire veut faire poser un panneau publicitaire sur le mur de mon garage afin qu'il soit visible de la rue distante de 2 mètres. Pour accéder à ce mur il faut passer par un portail donc inaccessible directement de la rue.

Puis je empêcher la pose de ce panneau car je ne veux pas vivre dans une publicité géante au quotidien ?

Quels sont mes recours ?

Merci